

8. Etablissement des rapports nationaux

Décision : BC-16/9 : Etablissement des rapports nationaux

Contexte :

La Conférence des Parties, entre autres, invite les Parties à communiquer au Secrétariat, au plus tard le 31 décembre 2023, une liste des flux de déchets pour lesquels des orientations pratiques supplémentaires sur l'établissement des inventaires seraient utiles. Le Groupe de travail à composition non limitée est invité à examiner à sa quatorzième réunion, la liste des flux de déchets pour lesquels les Parties ont jugé que des orientations pratiques supplémentaires sur l'établissement des inventaires seraient utiles, comme indiqué dans les présentations reçues des Parties mentionnées ci-dessus, et de formuler des recommandations à ce sujet pour qu'elle les examine à sa dix-septième réunion.

Suivi :

Demande d'information	Répondants	Dates limites de communication des informations
Les Parties sont invitées à communiquer au Secrétariat une liste des flux de déchets pour lesquels des orientations pratiques supplémentaires sur l'établissement des inventaires seraient utiles.	Parties	31 décembre 2023

Personne de contact :

Mme Melisa Lim, courriel : melisa.lim@un.org.